



ECOLE SUZANNE ET RENÉ MARSTEAU / STE EANNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 4 NOVEMBRE 2024

Présents :

- M Hu 1er adjoint
- Mme Bordier Déléguée Départementale de l'Education Nationale
- Mmes Semerdjian, Jean et Pouponnot, représentantes des parents d'élèves
- Mme Michaud, enseignante
- Mme Chiron Loubière, directrice

Excusés :

- M Murzeau, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint Maixent l'Ecole
- M. Auzuret, Maire de St Eanne
- Mme Barreateau adjointe municipale chargée des affaires scolaires
- Mme Bertin Déléguée Départementale de l'Education Nationale
- Mme Pain conseillère municipale chargée des affaires scolaires
- M Durand conseiller municipal chargé des affaires scolaires



PRESENTATION DES NOUVEAUX PARENTS D'ELEVES

Lors des élections du 11 octobre 2024, ont été élues pour représenter l'ensemble des parents d'élèves de l'école :

Mesdames Jean, Pouponnot et Semerdjian



EFFECTIFS RENTRÉE 2024

Classe de Mme Michaud Stéphanie:

23 élèves

- 8 PS
- 5 MS
- 4 GS
- 6 CP

Classe de Mme Chiron - Loubière karine :

18 élèves

- 3 CE1
- 5 CE2
- 4 CM1
- 6 CM2



INAUGURATION PROJET NEFLE

Le 8 octobre 2024 a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle pédagogique de l'école en présence de l'Inspecteur de l'Education Nationale, M Murzeau, de la municipalité de Ste Eanne et M le Maire, M Auzuret, de la communauté de commune, des DDEN et des représentants de l'APE.

Lors de l'ouverture du 15 octobre seules deux familles sont venues jouer et emprunter. La prochaine ouverture aura lieu le 12 novembre.



BILAN PROJETS D'ECOLE 2023 / 2024

Les différents projets durant l'année 2023/2024 ont eu lieu. L'année scolaire s'est finie par un spectacle autour du sport et des Jeux Olympiques.

BILAN COOPERATIVE ECOLE 2023 / 2024

	<u>coût</u>	Coop	A.P.E.	Mairie Transports
Adhésion coop (20 € par élève)		36 X 20 € = 720 €		
Adhésion USEP	373.80 €	186.90 €	186.90 €	
Bénéfice photos		353.22 €		
Cadeau de Noël et spectacle	295.41 €	55.41 €	240 €	
Goûter carnaval	20.70 €	20.70 €		
Achat de petit matériel activités diverses	101.85 €	101.85 €		
Achat livres littérature	387.84 €	275.69 €		
Intervention Handi sport	73.5 €	73.5 €		
Projet musique Farfelus	400 €	136 € + 64 € parents	200 €	
SORTIES				
La Médiathèque maternelle/CP	Payé par la communauté de commune			
Piscine CE/CM	Payé par la communauté de commune			
JMF			180 €	196.84 €
Sortie Acrobranche Chantemerle			320 €	531.82 €
Visite collège				168 €



EVALUATION D'ECOLE 2024/2026

Cette année scolaire, l'école sera évaluée. Chaque partenaire : Municipalité, élèves, parents sera interrogé sur le fonctionnement, le bien-être, les projets de l'école... Un dossier sera élaboré et différents inspecteurs de l'éducation nationale viendront visiter l'école et donneront leur avis : points positifs, points négatifs, afin d'améliorer les apprentissages ou les relations. La directrice compte sur votre implication.

PROJETS D'ECOLE 2024 / 2025



Cette année, les élèves de l'école vont travailler sur le développement durable et être sensibiliser à l'environnement à travers différents projets:

Le vendredi 4 octobre, les élèves ont nettoyé les abords de l'école en ramassant les déchets en partenariat avec Leclerc. Ils ont pu constater que les déchets étaient moins nombreux mais ils ont surtout trouvé des mégots de cigarette, très nombreux aux abords des salles municipales malgré la présence cendriers. Il faut 10 ans à un mégot pour qu'il disparaisse !

Une rencontre avec la miellerie située à ste Eanne aura lieu au printemps.

Le jardin de l'école va être remis en état afin que les enfants cultivent quelques légumes et fruits qui seront proposés à la cantine. Le CPIE viendra aider l'école et un travail autour de l'eau aura lieu. Le CPIE propose également une sortie à la SMC courant 2025. Pour embellir le jardin et l'école, la directrice s'est inscrit à Klorane Botanical Fondation qui a fourni des graine de fleurs et un dossier pédagogique.

Un composteur sera installé afin de recycler les déchets de la cantine, les élèves se chargeront d'aller jeter les déchets.

Une intervention de Deux Sèvres Nature Environnement aura lieu dans la classe des CE/CM sur le thème "lavoirs et salamandres".

Les CE/CM sont également inscrits à Défi écosystem, à chaque défi réalisé un nombre de points est comptabilisé afin aider une association caritative. Ces défis concernent sur le recyclage de produits électriques.

Différents tris sélectifs vont être mis en place dans l'école, mais nous rappelons qu'il existe déjà un carton de récupération de cartouches d'encre ou de toners à disposition de tous, dans l'entrée de l'école.

D'autres activités auront lieu :

- **sortie médiathèque pour les maternelles/CP en novembre, avril et juin**
- **sortie piscine pour les CP/CE/CM de janvier à mars**
- **concours national de calcul mental pour les CE/CM**
- **sortie cinéma**

LABELLISATION E3D

Dans le cadre de notre projet annuel sur la sensibilisation de nos élèves à la nature et à sa protection, l'équipe enseignante a demandé la labellisation E3D de l'école (Ecole en Démarche globale de Développement Durable)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Rien de changé.

RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS NATIONALES

Cette année, les évaluations nationales concernaient tous les élèves de CP à CM2.

Dans l'ensemble, les résultats sont positifs même si certains élèves rencontrent des difficultés ceux-ci seront pris en aide personnalisée pour combler leurs lacunes.

Les côtés positifs sont : la lecture compréhension, la numération

les côtés négatifs sont : l'étude de la langue (grammaire, vocabulaire), la technique opératoire

APQ : 30 MIN DE SPORT À L'ÉCOLE

Les 30 min de sport ont été divisés en 2 fois 15 min et ajoutés à la récréation. Divers matériels de sport sont proposés aux élèves durant ces minutes de sports. Afin de diversifier davantage nous avons demandé à l'APE de renouveler des ballons : hand, rugby ; basket... et du matériel de lancer va être mis également à la disposition des élèves

PROGRAMME PHARE (HARCÈLEMENT)

Le programme PHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

- 1-Mesurer le climat scolaire.
- 2-Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- 3-Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- 4-Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- 5-Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- 6-Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- 7-Suivre l'impact de ces actions.
- 8-Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

En pratique :

- Tous les établissements doivent se doter d'ambassadeurs "non au harcèlement"
- Dans tous les établissements, les comités d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement sont mobilisés sur la question de la prévention du harcèlement, afin de dresser un état des lieux propre à chacun et de déterminer un plan d'action
- Les écoles et établissements doivent constituer une équipe pluri-catégorielle, qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des élèves
- Les parents sont associés à cette démarche à travers des ateliers.

Le jeudi 7 novembre, journée du harcèlement scolaire, les élèves de CE2/CM répondront à un questionnaire national, et dans l'année ils seront sensibilisés au harcèlement sur les réseaux sociaux.

SÉCURITÉ

Chaque année, l'équipe pédagogique entraîne les élèves à réagir face à des situations de danger dans le cadre du PPMS de l'école:

- 3 alertes au feu (1 par trimestre)
- 1 alerte confinement
- 2 alertes intrusions.

Pour chaque situation, une alerte différente et un plan de mise en sûreté a été élaboré par les pompiers et l'inspection académique. Ce document est présent dans le bureau de direction. Chaque exercice y est consigné et depuis cette année une application numérique permet de remonter directement à l'inspection ceci.

QUESTIONS DIVERSES

L'APE organise différentes actions pour rapporter de l'argent (vente de bières, charcuterie, fromages...) et financer différentes actions pour l'école.

La fête de Noël aura lieu le 20 décembre, la fête de l'école le 28 juin, la boum du carnaval le 21 février et la chasse aux oeufs le 13 avril.

Si vous souhaitez leur donner un peu de temps vous serez bienvenus.

L'équipe enseignante remercie la mairie et son engagement auprès de l'école ainsi que l'A.P.E. qui finance un certain nombre d'activités.

Nous vous rappelons que l'école dispose d'un Blog sur lequel vous pouvez trouver des informations :

<http://blogs79.ac-poitiers.fr/sainte-eanne/> et vous pouvez aussi consulter le site de la mairie dans commune école.

Fin de séance 19h